



# Bulletin municipal

N° 15 Avril 2012

## SOMMAIRE

p.2 :

- Informations

p.3 :

- Une démarche citoyenne
- Vive le printemps

p.4 :

- Petit ou grand changement au bureau de poste ?
- Les 20 ans de la chorale "Ars Canendi"
- Horaires de la gendarmerie de Saint-Simon

p.5 :

- L'Infernale 2012
- Voyage à Paris des donneurs de sang

p.6 :

- Le Plan Local d'Urbanisme
- La saison culturelle de la C32S

p.7 :

- Les "rencontres musicales et culturelles"
- Communications de l'Association Familles Rurales

p.8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Jeux de société

## ÉDITORIAL

L'arrivée du printemps apporte à l'existence un regain de vitalité et chacun a envie d'exercer sa liberté : travaux de jardin, bricolage, rencontres amicales, familiales. C'est bien, mais il est indispensable cependant que dans une société, cette liberté s'exprime avec modération et respect des autres. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 nous le rappelle : « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

Je souhaite donc qu'à Flavy comme partout, on puisse vivre ce nouveau printemps dans un esprit d'apaisement et de tolérance que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes. Pour éviter les soucis de voisinage, gardez aussi vos chiens bien enfermés, leur vagabondage sur la voie publique est un délit.

C'est aussi la période des travaux communaux : extérieurs de l'École Paradis (portes et grillage), rénovation du chauffage de la Mairie et de l'École du Centre, remplacement de 60 points lumineux, rue des 3 Ruelles... Tout ceci commencera dès avril et se fera petit à petit.

Bon deuxième trimestre 2012 à toutes et à tous.

Danielle Lanco

Avant le départ  
pour Paris

Voyage organisé par  
l'Association des  
Donneurs de sang  
bénévoles

le 25 mars 2012

voir article p. 5



# INFORMATIONS

## RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

Il sera effectué par les employés communaux

**à partir du mardi 24 avril 2012.**

Une benne sera également mise à votre disposition

**le jeudi 28 juin 2012**

## INAUGURATION DE LA RUE

### GEORGES BRASSENS

Le vendredi 1er juin à 18 h, nous inaugurerons la rue Georges BRASSENS anciennement partie de la rue de LA FÈRE, rue où se trouve le Collège Jacques PRÉVERT.

Cette inauguration sera suivie d'un concert gratuit au collège, animé par deux professeurs de l'école intercommunale de CLASTRES : Nicolas DIOT, au chant et à la guitare, et Thomas DEFAUCHEUX, à la batterie.

Les habitants sont cordialement invités à cette manifestation.

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les nouvelles cartes électorales vont être distribuées très prochainement.

Veillez dès réception à apposer votre signature sur cette nouvelle carte et à détruire l'ancienne, ceci afin d'éviter toute confusion lors des prochains scrutins.

## TOUR DE PICARDIE 2012

Le tour passera le samedi 12 mai 2012 à Flavy-le-Martel vers 12 h 30. Les coureurs viendront de Frières et se dirigeront vers Cugny.

## PHARMACIE DE GARDE

De 19 h à 8 h et le week-end, vous pouvez connaître la pharmacie de garde en faisant le numéro suivant :

3237\* (ne pas oublier de faire l'étoile après les chiffres !)

## VOTER PAR PROCURATION

Si, pour diverses raisons, quelqu'un ne peut pas participer aux élections (présidentielles, législatives), il peut se faire représenter par un électeur de son choix. Ce dernier – le mandataire – doit habiter la même commune et ne pas avoir reçu d'autres procurations en France.

Pour cela, celui qui en fait la demande – le mandant – doit se présenter, en personne, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ou encore au tribunal d'instance de son domicile, avec une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) pour remplir un formulaire de procuration sur place.

Il indiquera toutes les informations relatives

à la personne qui votera à sa place (identité, coordonnées) de même qu'une déclaration sur l'honneur mentionnant les raisons qui l'empêchent de voter (vacances, obligations professionnelles, état de santé...)

Aucun document n'est adressé au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire justifie de son identité et est autorisé à voter en lieu et place du mandant.

Pour plus d'informations sur le vote par procuration, vous pouvez consulter le site du service public à l'adresse suivante :

[www.service-public.fr/actualites/002368.html](http://www.service-public.fr/actualites/002368.html).

## UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Un défibrillateur est à la disposition de toute personne devant porter secours en urgence, avant même l'arrivée du médecin-urgentiste ou des pompiers.

LIEU d'implantation à FLAVY : rue André BRULE, tout de suite à droite de la porte d'entrée du bâtiment des pompiers, à l'angle des deux bâtiments.

Des panneaux ou marquages vont préciser prochainement l'endroit.

Le défibrillateur doit être utilisé dès le constat qu'une victime est inconsciente et en l'absence de respiration.

Toute personne témoin d'une situation de détresse doit alerter les secours en composant le 15 ou le 18.

Démarche à suivre :

- 1) L'appel des Secours.
- 2) Le massage cardiaque (sans bouche-à-bouche) en attente d'un défibrillateur.
- 3) Dès que le défibrillateur est disponible, appuyer sur la touche marche-arrêt et suivre impérativement les consignes aussi bien visuelles que sonores (affichage ou haut-parleur). Les instructions sont claires.

Après analyse, le défibrillateur « ne choquera pas » la victime si cela ne doit pas être.

Grâce aux gestes de premiers secours, une vie peut être sauvée.

Nous réfléchissons à la mise en place d'une formation, en fonction de vos demandes.

Si vous êtes intéressés, donnez-nous vos coordonnées en mairie.

Mieux encore, le Centre de Secours de Flavy propose une formation aux premiers secours, minimum 6 personnes, pour un stage d'une dizaine d'heures. Il est facile de les contacter le samedi

matin, sur place.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à l'envisager en famille ou avec des amis

Annick Noizet

## VIVE LE PRINTEMPS !

Danielle LANCO, les adjoints, les conseillers municipaux, et les membres du CCAS ont été très heureux d'accueillir 190 invités au PALAIS DE LA DANSE le mardi 20 mars, à l'occasion du REPAS DES ANCIENS.



Le soleil était au rendez-vous la semaine qui a précédé cette date et brillait magnifiquement ce jour-là, les conditions étaient donc réunies pour chasser les virus et autres tracas de dernière minute !

Le repas réalisé par la maison LAROCHE, traiteur à SAINT-QUENTIN, fut très apprécié par les participants.

Bruno et Giovanni ont agréablement animé cette belle journée. Que la famille RODRIGUES soit ici encore félicitée pour la qualité de son accueil et de son organisation.



L'équipe du C.C.A.S. - le conseil municipal

## PETIT OU GRAND CHANGEMENT AU BUREAU DE POSTE ?

Monsieur Jean François NOIZET, fonctionnaire de la Poste depuis mai 1975 cesse son activité professionnelle sur Flavy-le-Martel pour un départ en retraite au 1er avril 2012.

Par un courrier en date du 15/12/2011, Monsieur le Directeur du groupement territorial de La Poste présentait à Madame le Maire le projet d'un *jour de fermeture* du bureau de poste : *le lundi*, projet établi sur la base de statistiques locales indiquant la baisse de fréquentation et de l'activité du bureau (en 2009 : 87 clients par jour, en 2010 : 81, en 2011 : 81).

Madame Danielle LANCO a rencontré les responsables territoriaux de La Poste et a obtenu que le bureau de poste *reste ouvert le lundi matin de 9 h à 12 h*.

Si entre deux maux, il faut choisir le moindre, il n'empêche que les conseillers municipaux présents à la séance du 21 février 2012 ont vivement exprimé leur mécontentement (cf. encadré ci-contre).

Il ressort de la discussion sur les statistiques présentées au Conseil Municipal que la réduction des horaires s'appuie sur le nombre de clients à la journée. C'est ainsi qu'aujourd'hui la restructuration de La Poste et sa diversification (Banque Postale, Courrier, etc.) ont entraîné un comptage différent de certaines activités...

Il est clair qu'au nom des Flaviens nous ne souhaitons pas perdre notre bureau de poste tel que nous le connaissons, ou voir encore diminuer les horaires !

À ce jour, il nous est assuré qu'il n'y aura pas de modification pendant deux ans.

Essayons de nous organiser pour fréquenter notre bureau de poste, même si les horaires ne nous conviennent pas toujours, afin que la baisse de l'activité ne soit plus un motif de fermeture horaire ou journalière.

Annick NOIZET

Objet de la délibération : Modification des horaires d'ouverture du Bureau de Poste de FLAVY-LE-MARTEL.  
Numéro de la délibération : 2012/09

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier en date du 15/12/2011 adressé par M. le Directeur de Groupement Territorial « Les Pastels », 106 Rue d'Isle à SAINT-QUENTIN, proposant, au vu de l'activité et de la fréquentation du bureau de poste local (baisse de fréquentation et de l'activité du Bureau de 9% entre 2009 et 2011 selon le constat de la Poste) une réduction des horaires d'ouverture au public (fermeture sur une demi-journée le lundi après-midi).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, exprime son mécontentement sur cette proposition de réduction de l'amplitude des horaires d'ouverture du Bureau de Poste et demande que la présente délibération soit transmise à M. le Directeur du Groupement Territorial « Les Pastels ».

## LA CHORALE « ARS CANENDI »

Dirigée par Annie ou par Thierry Gronnier, la chorale « Ars Canendi » ne fêtera pas ses vingt ans comme prévu, le 14 avril 2012. Cette date a été reportée au samedi 20 octobre 2012.

N'hésitez pas à noter cette date et à venir nous rejoindre ce jour-là.

Michèle Téletynski.

## HORAIRES DE LA GENDARMERIE DE SAINT-SIMON

(Rappel)

Mardi : de 8 h à 12 h ;

Mercredi : de 14 h à 19 h ;

Jeudi : de 8 h à 12 h ;

Samedi : de 14 h à 19 h.



Pour la sixième année consécutive l'association les biclounes a organisé L'infernale, le 1er avril. Plusieurs centaines de vététistes et marcheurs ont pu découvrir notre campagne flavienne à travers les chemins et les bois de notre commune.

Une fois encore, commerçants, artisans, entreprises, professions libérales ont répondu présents par leurs dons qui contribuent à la réussite de cette journée.

Le président Joël PETITNIOT et tous les membres de l'association remercient tous ces généreux donateurs et la cinquantaine de bénévoles toujours présents chaque année.



Une épreuve qui mérite bien son nom...

Merci encore à toutes et à tous, le dynamisme de nos associations flaviennes fait connaître notre village et parfois donne l'envie de s'y installer.

Patrick JULIEN

---

DIMANCHE 25 MARS 2012

VOYAGE ANNUEL DES DONNEURS  
DE SANG  
À PARIS.

Le matin, visite en bus de la capitale, visite commentée par une guide professionnelle :

- le jardin des Tuileries,
- l'obélisque,
- l'église de La Madeleine,
- l'Olympia
- l'opéra Garnier,
- la place Vendôme,
- la comédie française,
- le Louvre,
- l'île de la Cité,
- Notre-Dame,
- l'Assemblée Nationale,
- le grand palais,

- les Invalides,
- le Champ-de-Mars,
- la tour Eiffel,
- l'Arc de triomphe,

Le midi : quartier libre sur la butte de Montmartre, avec pour les plus courageux la visite du Sacré-Cœur.

L'après-midi, notre président, Michel Dandoy, nous a emmenés au théâtre « les Feux de la Rampe » voir une pièce humoristique : *Paillettes et Mojitos*.

Les participants, très contents de cette journée, demandent déjà où l'association les emmènera l'année prochaine.

L'association organise 4 collectes par an – don de sang, don de vie – et une marche de 8 km par mois au départ de la mairie à 9 h ; venez nous rejoindre même si vous n'êtes pas donateurs.

Patrick JULIEN

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 25 juin 2010 et du 20 avril 2011, le Conseil Municipal avait validé les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, prévoyant notamment une superficie globale de 19ha réservée aux zones constructibles (zone U) et à urbaniser (zones 1AU et 2AU).

Pour donner suite à la troisième réunion des Personnes Publiques Associées, du 18 janvier 2012, consacrée à la présentation du document d'urbanisme avant arrêt de projet, il a été préconisé, notamment à la demande du représentant de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, de réduire la superficie des zones à urbaniser qui entraînaient une consommation des espaces agricoles.

Un débat au sein du Conseil Municipal en date du 21 février 2012 a validé la nouvelle présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ainsi que les orientations sectorielles du Plan Local d'Urbanisme.

La superficie globale des zones à urbaniser a été ramenée à 16 hectares environ dont 7ha en zone U, 7ha 03a en zone 1AU et 2ha 03a en zone 2AU, après prise en compte des modifications énoncées ci-après :

1— suppression de la zone 1AU et de l'emplacement réservé au sud de la Rue de LA FÈRE (prolongement du lotissement Épinette MARGOT) ;

2— suppression de la zone à urbaniser à long terme (2AU) lieu-dit « La Vallée Bonnette » entre le Petit Détroit et le Détroit Bleu avec maintien toutefois des emplacements réservés pour préserver les accès à une réserve foncière ;

3— transformation de la zone 1AU lieu-dit « Rue du Marais » entre la rue Churchill et la Rue Paul CAILLE en zone 2AU.

Le dossier est mis à la disposition du public en Mairie jusqu'à l'arrêt de projet.

## SAISON CULTURELLE DE LA C32S

### 21 Avril

- Master class de piano, dirigée par F. BILLOT, concertiste, originaire de LAON, à CLASTRES pour tous les élèves intéressés – Gratuit

- Concert à 20h30 à l'Eglise de MONTECOURT – Prix 5 Euros – Gratuit pour les élèves de l'école de musique

### 13 Mai

Apéritif concert à SERAUCOURT-LE-GRAND à partir de 11 heures, salle des fêtes

### 19 Mai

L'ensemble vocal dirigé par E. RIBEAU, professeur de musique à la C32S, composé de 60 choristes et musiciens, présentera à la Salle des fêtes de MONTECOURT « L'Homme armé » de K. JENKINS.

### 09 Juin

Après-midi : Gala de l'Ecole de Danse de la C32S à MONTECOURT, Salle des fêtes

### 20 Juin

Portes ouvertes à l'école de musique de la C32S à CLASTRES et inscriptions

18h00 : remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique de la C32S.

## CALENDRIER 2012 (RAPPEL)

### AVRIL

20 : Assemblée générale Association

Familles Rurales

29 : Souvenir des Déportés

### MAI

8 : Fête de la Victoire

13 : Brocante Sporting Club Flavy

19 : Concours officiel Boule Flavienne

20 : Repas des Anciens Combattants

20 : Randonnée pédestre

27 : Concours intersociétaires Boule Flavienne

suite p. 8

### FESTIVAL DES « RENCONTRES MUSICALES ET CULTURELLES »

Dans le cadre de l'animation de la résidence « Charles Lefèvre », un projet de rencontres inter-établissements s'est mis en place depuis le mois d'avril 2011. En effet, les résidents participent depuis trois ans aux programmations des festivités de la semaine bleue (semaine valorisant la vie sociale de la personne âgée) en partenariat avec le CLIC de La Fère. De nombreuses structures d'accueil pour personnes âgées de notre secteur se sont ainsi associées à ces « Rencontres Musicales et Culturelles ». Des répétitions en alternance avec des partenaires culturels dans chaque établissement ont ainsi permis la création d'une chorale inter-établissements « le Chœur des Aînés ».

Cette chorale riche d'une centaine de membres a repris les répétitions depuis mars 2012 afin de préparer le festival des « Rencontres Musicales et Culturelles » qui auront lieu en juin prochain. De nombreux résidents font partie de cette chorale. Les animatrices, Béatrice et Belmira, de la résidence « Charles Lefèvre » organisent la programmation de ce festival en collaboration avec l'association « l'Hirondelle », ainsi que les partenaires culturels de la région (cinq chorales associatives, dont « Ars Canendi ») et les musiciens des « Caves à musiques » de Tergnier.

Ce premier festival est soutenu par des partenaires financiers, notamment La Fondation du Crédit Agricole Nord Est, AG2R La Mondiale, l'association « L'Hirondelle », sans lesquels ce projet n'aurait pu se réaliser.

Nous vous invitons à venir découvrir et partager un moment musical de qualité le

Mardi 19 juin 2012

à partir de 14 h 30

au Palais de la Danse de Flavy

N'hésitez pas à vous joindre à nous, l'entrée est gratuite !

L'équipe d'animation de la résidence

### ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE FLAVY-LE-MARTEL & ENVIRONS

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons de la tenue de notre Assemblée Générale, le vendredi 20 avril 2012, au relais familles, à 18 h 30.

#### ALSH AVRIL

Les vacances d'avril approchent à grands pas !

L'Accueil de Loisirs sans hébergement « La Ruche » fonctionnera : du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2012, de 9 h 30 à 12 h, puis de 14 h à 17 h 30.

Si tu as entre 6 et 12 ans et si tu aimes t'amuser, rigoler, inscris-toi vite...

Il n'y a que 16 places !

#### ALSH ÉTÉ

Les grandes vacances arriveront très vite également. L'accueil de Loisirs « La Ruche » fonctionnera : du lundi 9 juillet au mardi 31 juillet 2012, de 9 h 30 à 12 h, puis de 14 h à 17 h 30. Possibilité de cantine pour les enfants dont les deux parents travaillent.

#### NOUVELLES ACTIVITÉS

Le jeudi après-midi, un temps de rencontre et d'échanges est proposé aux familles qui souhaitent partager leurs expériences ou jouer aux jeux de société.

Le mercredi matin, « le temps des mamies », est une nouvelle action proposée par l'association, à certaines conditions. D'un côté des « mamies » qui ont un peu de temps à consacrer à des enfants. De l'autre côté, des enfants qui ont un peu de temps pour jouer avec « des mamies ».

Tarifs, renseignements et inscriptions auprès de Véronique Goudeaux — Relais Familles — 1 place de l'église — 02520 FLAVY-LE-MARTEL 03.23.52.17.83

suite page suivante

## NOS JOIES ET NOS PEINES

### Naissances

22 Février : Martin CARETTE

3 Mars : Camille RETEAU

14 Mars : Adam CORDIER

### Mariages

28 Janvier : Mickaël BOUSSARD  
et Sarah STRUBY

### Décès

11 Février : Aurore GOULARD

18 Mars : Eliane COLLOI

## PERMANENCES

### MAIRE – ADJOINTS (de 9 h 30 à 11 h 00)

7-8 avril : Mme NOIZET Annick

14-15 avril : M. JULIEN Patrick

21-22 avril : M. LEFEVRE Régis

28-29 avril : Mme TATIN Andrée

5-6 mai : M. VAN ISACKER Éric

12-13 mai : M. JULIEN Patrick

19-20 mai : Mme LANCO Danielle

26-27 mai : Mme NOIZET Annick

2-3 juin : Mme TATIN Andrée

9-10 juin : M. JULIEN Patrick

16-17 juin : M. LEFEVRE Régis

23-24 juin : Mme LANCO Danielle

30 juin-1er juillet : Mme NOIZET Annick

7-8 juillet : M. VAN ISACKER Éric

## FAMILLES RURALES (SUITE)

IL S'EN PASSE à l'association Familles Rurales

C'est le mercredi 28 mars, au cours d'une soirée conviviale que l'association a reçu les fonds attribués pour l'achat d'une nouvelle et flambante tente associative. Les représentants de la Fondation du Crédit Agricole du Nord-Est, ont répondu favorablement à notre demande de subvention, ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne. C'est donc sous une nouvelle tente que, cet été, les enfants passeront de belles nuits de mini-camps entre copains pour se construire de jolis souvenirs. Nous remercions les généreux partenaires ainsi que madame le Maire qui nous a accueillis pour la petite cérémonie.



Chaque quatrième mardi du mois, de 14 h à 16 h 30, l'association d'Animation communale vous invite dans la petite salle polyvalente pour jouer à des jeux de société : cartes, scrabble, échecs, etc. Des jeux vous seront proposés, mais vous pouvez également amener les vôtres.

Notre premier rendez-vous est donc fixé au



**mardi 24 avril 2012.**

## CALENDRIER 2012 (RAPPEL - SUITE)

### JUIN

6 : Cérémonie fête des mères

18 : Appel du 18 juin

20 : Don du sang (petite salle polyvalente)

22 : Assemblée générale Sporting Club Flavy

23 : Kermesse des écoles

24 : Concours officiel Boule Flavienne

24 : Randonnée pédestre des Donneurs de Sang bénévoles

29 : Concours intersociétaires Boule Flavienne